

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 12 juillet 2013
(convocation du 1 juillet 2013)

Aujourd'hui Vendredi Douze Juillet Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, M. VERNEJOUL Michel, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 10h30
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10h et à partir de 10h30
Mme. LACUEY Conchita à M. HERITIE Michel
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 12h
M. ANZIANI Alain à M. TRIJOLET Thierry
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique
M. CHARRIER Alain à M. LAGOFUN Gérard
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme DELTIPLE Nathalie à partir de 12h15
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël
M. DOUGADOS Daniel à M. LABISTE Bernard

Mlle EL KHADIR Samira à Mme FOURCADE Paulette à partir de 12h15
M. GUICHOUX Jacques à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan à partir de 12h40
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
Mme. LIMOZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle
M. LOTHAIRE Pierre à M. RAYNAL Franck
Mme. MELLIER Claude à Mme. ISTE Michèle
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. TOUTON Elisabeth
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Arpenteurs - Projet "capacitation citoyenne" - Subvention -
Décision - Autorisation**

Madame CURVALE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association « Arpenteurs », créée en 2002, a pour objet de promouvoir l'implication de chacun dans « la vie de la cité », par le développement de la capacité d'agir des habitants. Elle est composée de 20 adhérents et de 7 salariés. Elle est localisée à Fontaine (38) et déploie son action dans plusieurs régions de France (Nord pas de Calais, Région Rhône Alpes, Ile de France) ainsi qu'en Belgique. (région Wallone)

Dans ce cadre, le projet « Capacitation Citoyenne » a pour objectif de favoriser la mise en réseau d'associations et de collectifs d'habitants porteurs de projets à vocation sociale, de manière à créer des synergies entre savoir-faire et à encourager le développement de nouvelles modalités d'action collective.

Le réseau Capacitation Citoyenne commence son développement en 2000, principalement dans la région Nord-Pas-de-Calais et dans l'agglomération grenobloise. Il se fonde également sur un ancrage important avec la région wallonne, dans le cadre du programme européen transfrontalier Interreg, puis se développe progressivement en région Ile-de-France, en Région Rhône-Alpes et à Paris.

L'association « Arpenteurs » intervient sur le territoire bordelais à deux reprises :

- en 2002 dans le cadre d'une expérience pilote insufflée par le Conseil National des Villes, basée sur l'élaboration d'un « questionnaire actif » par un groupe de veille bordelais (habitants, professionnels et élus), visant l'auto-évaluation des actions participatives municipales.
- en 2005, l'association « Arpenteurs » anime le séminaire « Partecipendo », qui constitue un volet du programme européen URBACT (2003-2006) visant à favoriser les échanges d'expériences transnationaux entre les territoires et partenaires des programmes URBAN et des Projets Pilotes Urbains.

L'association « Arpenteurs » amorce le projet Capacitation Citoyenne en Gironde en 2012, avec la réalisation d'un film sur la Cabane à Gratter, café associatif et solidaire implanté place André Meunier à Bordeaux. Celui-ci a donné suite à une rencontre organisée à Bordeaux en mars 2013, réunissant des collectifs locaux ainsi que d'autres venus de différentes régions françaises et belges, afin de réfléchir collectivement au programme d'actions à mener en Gironde 2013.

Le projet Capacitation Citoyenne est un projet global soutenu par des financements croisés provenant pour l'essentiel de différentes régions (Nord-Pas-de-Calais, Ile de France et Rhône-Alpes) ou de grandes villes et agglomérations (notamment Paris et la communauté d'agglomération grenobloise), bénéficiant notamment de crédits spécifiques à la politique de la ville. Dans le cadre du développement du réseau en Gironde, l'association « Arpenteurs » sollicite le soutien financier des partenaires institutionnels locaux (CG33, Cub, CAF de la Gironde , ville de Bordeaux notamment).

Détail du projet :

Le réseau Capacitation Citoyenne favorise à la fois la valorisation des acteurs au niveau local, par l'élaboration de « livrets » ou de reportages vidéo présentant les expériences et les initiatives, mais également au niveau national par l'organisation de rencontres annuelles, dont l'ambition est de partager les idées, les réflexions et les savoir-faire autour d'une thématique donnée. Différents outils permettent également de faire vivre le réseau : un journal d'information interne qui fait régulièrement le point sur les actions menées, et deux sites Internet, qui sont à la fois des vitrines du projet et des lieux de capitalisation des actions menées : www.capacitation-citoyenne.org et www.telequartiers.com.

Le projet de développement réseau Capacitation Citoyenne en Gironde s'inscrit dans la durée. La construction du réseau sera engagée en 2013 dans la perspective d'un déploiement au cours des années suivantes. Le développement du réseau repose sur plusieurs actions, qui seront mises en œuvre en 2013 et ont vocation à se répéter chaque année :

- Poursuivre le repérage (déjà engagé en 2012) des associations et collectifs locaux porteurs d'initiatives et de projets solidaires, et correspondant aux critères du programme :
 - développant des projets collectifs et d'amélioration sociale
 - traitant d'une diversité de sujets, de façon à ne pas engendrer un réseau thématique mais à s'enrichir de la différence
 - se situant sur une diversité de territoires, de façon à élargir son regard sur son environnement et le monde
 - ne disposant pas, ou peu, des moyens de valorisation de leur expérience, de « centre de ressources » et de possibilités de rencontres avec d'autres.

Identifier et rencontrer les collectifs, préparer avec deux ou trois d'entre eux la réalisation de livrets ou de films qui permettent de rendre compte de leur action, de la valoriser et de la

faire connaître sur le territoire et au-delà. Organiser une rencontre régionale entre ces différents collectifs.

- Organiser dans l'agglomération bordelaise la première rencontre Capacitation Citoyenne locale, qui permettra de rassembler les collectifs girondins et les collectifs des autres régions sur un thème particulier. Celui-ci sera défini avec les collectifs, mais aussi avec les forces vives du bordelais sur le choix d'une thématique portée ou posant particulièrement question en Gironde et qui puisse aussi intéresser les autres territoires.

L'organisation de rencontres nationales est au cœur du projet Capacitation Citoyenne : permettre, dans une réelle altérité, la rencontre et le débat sur des questions initiées par les gens eux-mêmes et sur lesquelles, ensemble, ils vont proposer du changement, de l'innovation, voire de la résistance collective. Ces rencontres sont, quasi systématiquement, prolongées elles aussi par des restitutions filmées ou éditées qui donnent une visibilité importante à ces travaux. Enfin, les dernières rencontres se sont généralement terminées par des formes d'action ou d'expression dans l'espace public qui permettent d'ouvrir de nouveaux espaces de débat avec des publics improbables et élargis.

- Enfin, il s'agit d'enrichir le réseau national grâce à la diffusion des expériences et savoir-faire des collectifs locaux, via les supports créés (livrets ou films), et par l'invitation de membres du réseau local aux rencontres Capacitation qui seront organisées sur d'autres territoires.

Calendrier :

Le projet Capacitation Citoyenne est un projet global, engagé sur plusieurs territoires dans la durée. La présente demande de subvention ne concerne pour le moment que l'année 2013, au cours de laquelle l'association « Arpenteurs » prévoit d'engager le développement du réseau sur le territoire girondin. Une évaluation des actions réalisées au cours de cette première année nous permettra de décider de reconduire ou non cette subvention pour les années suivantes.

Intérêt communautaire et lien avec les objectifs de la Cub en termes de développement de la participation citoyenne d'une part, et de la politique de la ville d'autre part :

Une importante politique de déploiement de la participation citoyenne est mise en œuvre depuis quelques années sur l'agglomération bordelaise, à l'initiative de la Cub. La mobilisation d'un public large et diversifié reste toutefois problématique dans le cadre des démarches institutionnelles, alors que les initiatives citoyennes se multiplient par ailleurs. La question de l'élargissement des populations associées à l'action et aux décisions publiques, et notamment des personnes les plus défavorisées ou éloignées des arènes institutionnelles de débat (les « sans voix » ou « publics absents »), est au cœur des réflexions menées actuellement par l'institution comme par son Conseil de Développement

Durable. En témoigne le chantier « 1 million de voix » du projet métropolitain, dont l'objectif est d'élargir la citoyenneté locale. En témoignent également les premières Assises de la participation organisées par le Conseil de Développement Durable en 2012, centrées sur la question des « publics absents ».

Le projet « Capacitation Citoyenne » porté par l'association « Arpenteurs » s'inscrit dans le cadre des réflexions et actions qui sont actuellement menées à la Cub en faveur de l'élargissement des populations associées à l'action publique. En favorisant leur expression et leur montée en capacité d'agir, ce projet favorisera un renouveau de la participation citoyenne sur le territoire, dans une logique plus ascendante. De plus, le soutien de la Cub à l'association « Arpenteurs » s'inscrit en cohérence avec la perspective d'une éventuelle prise de la compétence sur la politique de la ville en 2014, la participation des habitants constituant dans ce cadre une priorité réaffirmée de l'État.

Coût du projet

L'association évalue le budget du projet global Capacitation Citoyenne pour 2013 à 232 500 € (financements croisés au niveau national), dont un budget de 67 500 € dédié au projet Gironde. (cf. annexes : budget prévisionnel projet Capacitation national et budget prévisionnel projet Gironde)

Ce montant comprend :

- la constitution du réseau local : repérage des associations et collectifs, organisation de rencontres, réalisation et édition de supports de valorisation de leurs actions (livrets, films),
- l'organisation de la rencontre Capacitation Citoyenne nationale : préparation, logistique, animation, accueil des collectifs extérieurs au territoire, réalisation et édition de supports de capitalisation (plaquette, film),
- l'animation des outils de vie du réseau : lettre d'information, sites Internet, supports de communication.

Financement du projet :

Le budget prévisionnel pour le développement du réseau Capacitation Citoyenne en Gironde en 2013 est de 67 500 €, dont 30 000 € seront pris en charge par l'association sur ses fonds propres, issus des financements croisés au titre de l'animation du réseau national.

L'association « Arpenteurs » sollicite donc un montant de 37 500 € de subventions publiques auprès des institutions locales : 12 500 € auprès de la ville de Bordeaux (notifié), 12 500 € auprès de la CAF de la Gironde (notifié), et 12 500 € auprès de la Cub. (Une subvention de 15 000 € pourrait être également attribuée par le Conseil Général de la Gironde).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter la présente délibération :

Le conseil de communauté,

VU le Code général des collectivités territoriales

VU la délibération communautaire n°2011/0776 du 25 novembre 2011 approuvant le projet métropolitain

VU la délibération communautaire n° 2011/0711 du 14 octobre 2011 approuvant le plan d'actions de l'Agenda 21, et en particulier son action 37 qui vise à développer la participation citoyenne,

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE :

La Cub souhaite, en cohérence avec ses objectifs en matière de participation citoyenne et de soutien aux initiatives locales, soutenir l'association « Arpenteurs » pour le développement du projet Capacitation Citoyenne en Gironde, consistant en : la constitution d'un réseau d'acteurs locaux porteurs de projets à vocation sociale, l'organisation au sein de l'agglomération bordelaise d'une rencontre du réseau Capacitation Citoyenne national.

DECIDE

Article 1 :

D'attribuer une subvention d'un montant de 12 500 € à l'association « Arpenteurs » pour le développement du projet Capacitation Citoyenne en Gironde,

Article 2 :

D'approuver la convention financière ci-annexée (annexe 1),

Article 3:

D'autoriser M. le Président à signer la convention financière et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Article 4 :

La dépense correspondante sera imputée sur le Budget Principal BC00, chapitre 67, fonction 8330, compte 6745 « subvention exceptionnelle ».

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 12 juillet 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
22 JUILLET 2013**

PUBLIÉ LE : 22 JUILLET 2013

Mme. LAURE CURVALE